

## Conseil Scientifique du 14 avril 2009

### *Election du vice-président du Conseil*

Conformément à l'article 4 des statuts de l'université, les vice-présidents sont élus, sur proposition du président, parmi les membres du conseil, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Nombre d'inscrits	38
Nombre de présents ou représentés	27
Ne prend pas part au vote	0
Nombre de votants	27
Bulletins blancs ou nuls	7
<b>Patrick BAUDRY</b>	20

↪ **M. Patrick BAUDRY est élu vice-président du Conseil Scientifique.**

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Fait à Pessac, le 14 avril 2009

Le Président,

Patrice BRUN